



Centre hospitalier intercommunal de VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

(Île-de-France)

1 800 agents

571 lits

Le Directeur adjoint en charge des finances, témoigne...



TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Des contraintes
de taille

“ Le CHI de Villeneuve-Saint-Georges emploie environ 1 800 personnes. Etant donné notre taille, les problématiques financières, fiscales et sociales sont donc omniprésentes dans la gestion du budget. En tant que responsable des finances, je m'étais bien sûr déjà intéressé à la TVA (notamment aux risques de redressement) mais la complexité de la fiscalité nationale m'a décidé à faire appel à un cabinet d'experts. J'ai connu le cabinet CTR grâce à un collègue, qui m'a convaincu de l'efficacité et du professionnalisme de ses consultants. ”

“ Notre consultant dédié s'est déplacé sur place pendant une journée afin de récolter un certain nombre de documents nécessaires à l'analyse. Quelques semaines plus tard, le consultant nous a remis et commenté son rapport d'audit. ”

Une démarche
professionnelle

Des
recommandations
abouties

“ Malgré la complexité du sujet, le rapport était très lisible et pédagogique. Il nous a véritablement dénoué des problématiques liées à la TVA et nous a permis d'appréhender en toute confiance les axes d'optimisation proposés. Les recours engagés par la suite, auprès des services fiscaux ont été entièrement gérés par le consultant. Nous n'avons qu'à signer et cacheter les recommandés ! Nous avons obtenu les remboursements très rapidement. ”

“ Le montant des économies est bien sûr un motif de très grande satisfaction. Nous avons réussi à obtenir plus de 300 000 € auprès des services fiscaux et de l'Urssaf, ce qui représente une somme conséquente pour notre budget ! Autre motif de satisfaction : la collaboration avec CTR s'inscrit véritablement dans la durée. L'action de ce cabinet ne peut pas simplement être réduite à une efficacité à court-terme, seulement incarnée par le montant des économies : il offre une prestation d'accompagnement global. ”

Des bénéfices à
tous les niveaux

Une relation
durable

“ Même si l'audit a eu lieu en 2007, CTR n'a pas hésité deux ans après à dispenser des formations à nos responsables sur le paramétrage de la paie, la facturation, etc. Ce transfert de compétences nous a permis d'aller beaucoup plus loin dans notre appréhension des logiques fiscales. Le cabinet CTR s'est donc imposé comme un partenaire qui nous suit et nous conseille en ce qui concerne toutes nos problématiques de gestion sociale et fiscale. ”

À propos de CTR

Partenaire privilégié des établissements de santé depuis 1997, le cabinet CTR consacre son expérience et son savoir-faire à la gestion de vos ressources.

■ ■ ■ 13 années d'expérience

■ ■ ■ 1100 établissements de santé partenaires

■ ■ ■ 120 collaborateurs

■ ■ ■ 4 bureaux (Paris, Lyon, Toulouse, Montpellier)

CTR, PARTENAIRE DE VOTRE PERFORMANCE

146 bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud cedex
www.ctr-conseil.fr - Tél. : 01 55 39 11 00 - Fax : 01 74 71 05 60